

# EXAMEN EN VUE DE CONSTITUER UNE RESERVE DE RECRUTEMENT AU GRADE DE RESPONSABLE DE CRÈCHE (NIVEAU B5)

#### **Conditions de participation :**

#### Article 1er.-

Nul ne peut être nommé à un emploi du cadre du personnel, s'il ne réunit les conditions générales d'admissibilité.

### Article 2.-

Les conditions générales d'admissibilité sont les suivantes :

- a) satisfaire aux conditions de nationalité prévues par la loi organique des CPAS;
- b) être de conduite et de civisme irréprochables;
- c) jouir des droits civils et politiques;
- d) être en règle à l'égard des lois sur la milice;
- e) être âgé de 18 ans au moins;
- f) être porteur d'un des titres d'études prévus à l'article 3, en rapport avec le grade à conférer et le cas échéant, de l'attestation d'équivalence en Belgique;
- g) avoir l'aptitude physique nécessaire à l'exercice de ses fonctions;
- h) satisfaire aux conditions relatives à la connaissance des langues, conformément aux lois coordonnées sur l'emploi des langues en matière administrative.
- i) ne pas avoir été licencié précédemment par le CPAS d'Uccle, hormis en cas de suppression d'emploi ;
- *j) ne pas avoir été démis de ses fonctions au CPAS d'Uccle, suite à une procédure disciplinaire.* Les conditions e), f) et h) doivent être remplies à la date de clôture des inscriptions à l'examen.

### Article 3.-

Les diplômes ou certificats d'études pris en considération pour l'admission aux emplois sont :

Pour le niveau A : un diplôme de master, un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement universitaire ou de l'enseignement supérieur assimilé ;

Pour le niveau B : un diplôme de bachelor, un diplôme du premier cycle de l'enseignement universitaire ou de l'enseignement supérieur assimilé ;

Pour le niveau C : un certificat de l'enseignement secondaire supérieur ou d'enseignement assimilé ;

Pour le niveau D : un certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré ou assimilé;

Pour le niveau E : pas d'exigence de diplôme.

### Article 4.-

Les exigences de diplôme ou de certificat d'études pour les emplois spécifiques, sont complétées par les conditions particulières d'admission et de promotion à ces emplois.

www.cpasuccle.be CPAS Uccle - Secretariat - Service G.R.H.

www.ocmwukkel.be Centre Public d'Action Sociale d'Uccle - 860 Chaussée d'Alsemberg 1180 Bruxelles

tel 02.370.75.11 OCMW Ukkel - Secretariaat - Personeelsdienst

fax 02.332.04.86 Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn van Ukkel - 860 Alsembergsesteenweg 1180 Brussel IBAN BE38 0000 0259 7172 BIC BPOTBEB1



## \* Conditions particulières d'admission:

## Examen de recrutement de niveau B5 – Responsable de crèche

Le candidat à l'emploi de responsable de crèche (B5) doit être porteur d'un titre d'études donnant accès aux emplois de niveau B, conformément à l'article 3.

Il doit également faire preuve d'une expérience utile d'au moins 3 ans dans le secteur de la petite enfance. Il doit en outre répondre aux conditions d'accès et aux exigences linguistiques requises par l'organe subsidiant pour cette fonction.

Le candidat doit subir avec succès les épreuves d'admission prescrites (cf. article 126).

### Modalités d'inscription:

Les demandes d'inscription à l'examen, à établir sur le formulaire disponible en annexe 1, doivent parvenir à M. le Secrétaire général <u>le 10 avril 2021</u> au plus tard, la date d'enregistrement au service courrier faisant foi.

Elles doivent être accompagnées d'une copie du diplôme ou du certificat d'études requis, ainsi que des attestations de réussite du SELOR et des documents exigés par l'autorité d'agrément (« Kind & Gezin »),

Pour tout renseignement, s'adresser au service GRH, 860, chaussée d'Alsemberg à 1180- Bruxelles: Mme Wybauw 02/370.75.83 (<a href="mailto:sarah.wybauw@cpasuccle.be">sarah.wybauw@cpasuccle.be</a>) ou Mme Kervyn 02/370.76.28 (<a href="mailto:sarah.kervyn@cpasuccle.be">sarah.kervyn@cpasuccle.be</a>) – (lundi-mardi et jeudi en matinée)



## Programme d'examen:

# <u>Article 126</u> Le programme de l'examen de recrutement au grade de responsable de crèche (B5) est arrêté comme suit :

Matières	Minima des points requis
1. Epreuve écrite	30/50
- Synthèse et commentaire critique d'un texte sur un sujet d'ordre général	
2. Epreuve écrite :	60/100
A : matières déterminées :	
-loi organique des CPAS	
-législation relative au droit à la vie privée, au traitement des données à caractère personnel et au secret professionnel	
-principes budgétaires applicables au CPAS	
- législation sur les marchés publics (principes généraux)	
- législation relative à la protection et aux droits de l'enfant	
-règles de prévention, sécurité, santé, développement et hygiène de l'enfant	
- déontologie	
B : Management :	
Le minimum requis dans chaque matière de cette épreuve est de 40% des points.	
-règlement de travail, législation en matière de bien-être au travail, système d'évaluation, régime disciplinaire	
-statut administratif et pécuniaire	
-techniques de communication écrite	
C : Rédaction d'un rapport sur un cas pratique.	
3. Epreuve informatique : utilisation des logiciels de traitement de texte, tableur et messagerie électronique	30/50
4. Epreuve orale	
Capacité à:	60/100
-diriger et motiver une équipe	
-gérer les conflits	
-mener des entretiens (feedback, évaluation,)	
-entretien sur des questions d'ordre général et professionnel	
-questions sur l'épreuve écrite	
Total	180/300

www.cpasuccle.be www.ocmwukkel.be tel 02.370.75.11

www.cpasuccle.be CPAS Uccle - Administration centrale

www.ocmwukkel.be Centre Public d'Action Sociale d'Uccle - 860 Chaussée d'Alsemberg 1180 Bruxelles

tel 02.370.75.11 OCMW Ukkel - Centraal bestuur

fax 02.332.04.86 Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn van Ukkel - 860 Alsembergsesteenweg 1180 Brussel IBAN BE38 0000 0259 7172 BIC BPOTBEB1



Annexe 1

## **FORMULAIRE D'INSCRIPTON**

Les candidats doivent s'attacher à fournir d'emblée des renseignements exacts et complets, permettant notamment de vérifier s'ils réunissent les conditions d'admission à l'emploi sollicité.

Le(la) soussigné(e) sollicite son inscription à l'examen de :
RECRUTEMENT RESPONSABLE DE CRÈCHE (B5)
Brevet(s) linguistique(s) SELOR obtenus :
NOM (en caractères imprimés majuscules):
PRENOMS (soulignez le prénom usuel):
<b>DOMICILE</b> (localité, rue, n°) :
<b>G.S.M.</b> :
<u>e-mail</u> :
LIEU ET DATE DE NAISSANCE :
NATIONALITE:
<u>Il(elle) joint à la présente</u> :
- une copie du <u>diplôme, certificat ou brevet d'études requis,</u> ainsi qu'une copie du/des brevet(s) linguistique(s) SELOR obtenu(s), un CV et des documents exigés par l'autorité d'agrément (« Kind & Gezin »).
éventuellement :
- tout autre document jugé utile à l'appui de sa demande.
Renseignements complémentaires :
Les données reprises ci-dessus ne seront utilisées que dans le cadre de son inscription à un examen au CPAS d'Uccle. Le traitement de ces données sera conforme au Règlement Général sur la Protection des Données du 2' avril 2016.
Etabli à, le, le
Signature,